EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

Y04-5

AUTOVISION PL
CONTROLE TECHNIQUE POIDS LOURDS

N° d'imprimé : J005732861

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	09/09/2026	26070119

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
08/09/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGREMENT : **S031J214**
(9) RAISON SOCIALE :
AUTOVISION PL
(3) COORDONNÉES :
1 AVENUE PALARIN

31120 PORTET SUR GARONNE
0534513266

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGREMENT : 031J7042
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AS-123-JB (F)	03/12/2020	19/05/2010

Marque	Genre	Carrosserie
MAN	TRR	PR SREM

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
WMA06SZZ9AM553853	N3G

Type/CNIT	Energie
TGS	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
556726

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ETAT DE CHARGE : En charge
CATEGORIE DU VEHICULE :
Véhicule à moteur de transport de marchandises

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures
3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (Avant)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Droite Gauche)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé (s) concernant le dispositif antipollution : P209B

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (<=1.50m-1) :
C1:0.10m-1 C2:0.10m-1

Frein de service :
Efficacité globale (>= à 45%) : 69%
Efficacité par essieu : E1 : 70% E2 : 68%
Déséquilibre (<20%) E1 : 15% E2 : 12%
Frein de stationnement : Efficacité (>= à 18%) : 33%

Feux de croisement (-0.5% à -3.0%) : G:-1.5% D:-1.3% 0,8 <= h <= 1,0m
Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) : G:+1.0% D:+1.3%